

Le solde naturel maintient la croissance démographique

La population de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant continue de croître mais à un rythme moins intense que durant les années 80 et 90, où elle était impulsée par un solde naturel et un solde migratoire positifs. Attractif pour les résidents des autres communes de la Guadeloupe et de l'extérieur de l'île, le territoire fait cependant face à un retournement de son solde migratoire. L'importance de ces mouvements migratoires ne cesse d'influencer la structure de la population résidente. Celle-ci apparaît notamment avec un niveau de formation plus élevé par rapport au reste de l'archipel.

Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

La dynamique démographique s'atténue

Au 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) compte 67 900 habitants (17 % de la population guadeloupéenne) (*définitions*) répartis sur une superficie de 208 km², soit 13 % du territoire. Avec une densité de 327 hab./km², elle est le deuxième Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) guadeloupéen le plus dense derrière la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (CACE) (799 hab./km²). La Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant regroupe quatre communes : Le Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et La Désirade. Les trois premières communes se suivent le long du littoral sud de la Grande-Terre tandis que l'île de La Désirade se situe à une dizaine de km à l'est de Saint-François.

La CARL rassemblait 12 % de la population de la région dans les années 80. Depuis, cette part ne cesse de progresser. En trente ans, la communauté a ainsi gagné 30 000 résidents. Mais cette croissance démographique s'estompé progressivement. Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population de la CARL (+ 2,3 % par an) (*figure 1*) a été soutenue par un solde migratoire excédentaire. Cette croissance a été plus prononcée à la fois par rapport au reste de la Guadeloupe (+ 0,8 %) et à celle de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (*territoire de comparaison et méthodologie*) (CAESM) (+ 1,5 %). Sur une période plus récente, le rythme de croissance de la population s'est fortement ralenti (+ 0,5 % par an entre 2008 et 2013). Pourtant, il reste positif, et ce contrairement au reste de la Guadeloupe et à la CAESM (respectivement - 0,1 %).

Au niveau de la Guadeloupe, la collectivité semble jouir d'une attractivité importante. À l'échelon communal, les trajectoires démographiques diffèrent. Ainsi, la population gosiérienne a fortement crû entre 1982 et 1999 (+ 3,0 % par an), puis a rapidement décélérée entre 1999 et 2008 (+ 0,7 % par an) pour finalement se stabiliser sur les cinq dernières années. À l'inverse, les croissances des communes de Sainte-Anne et Saint-François ont été légèrement plus faibles entre 1982 et 1999 (respectivement + 2,3 % et + 2,5 % par an) mais se sont maintenues. Sur les cinq dernières années, la population de Sainte-Anne continue de progresser annuellement de 1,0 % et celle de Saint-François de 0,9 %. En définitive, la population de Saint-François a doublé par rapport à 1990. L'évolution des différentes trajectoires démographiques de ces trois communes suggère une périurbanisation progressive et continue d'est en ouest.

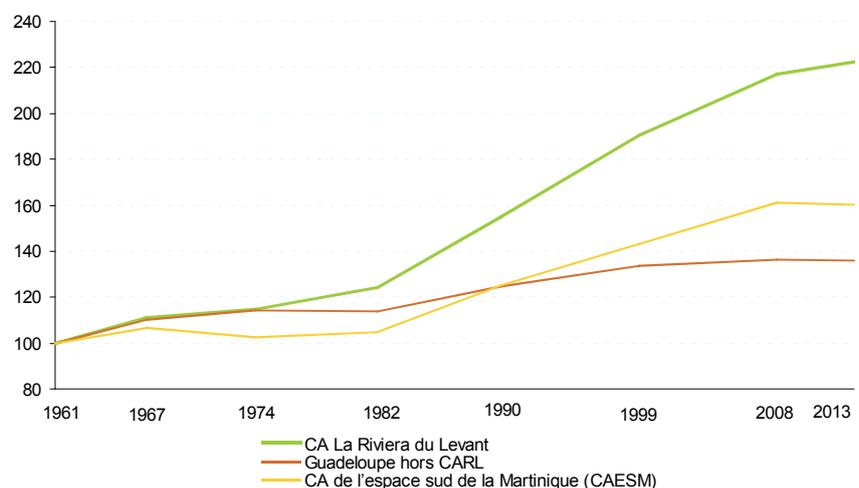
Elle émane de la commune du Gosier, dont la localisation demeure plus centrale, en direction des autres communes. La proximité avec la principale zone d'emploi de la Guadeloupe, des services structurants (hôpital, aéroport, etc.) ainsi que les aménités du territoire sont autant d'éléments qui ont renforcé son attractivité.

La population de La Désirade s'élève à 1 510 habitants en 2013 et tend à diminuer depuis le début des années 2000. Elle se maintenait autour de 1 600 résidents durant les années 80 et 90. L'installation de nouveaux résidents ralentit tandis que les décès progressent. Cette diminution peut être en lien avec sa double insularité et le vieillissement de la population.

Retournement du solde migratoire

La Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant a connu une forte aug-

1 La population de la CARL continue de croître sur la période la plus récente
Évolution de la population depuis 1961 (en indice Base 100 en 1961)



Lecture : entre 1961 et 1967, la population de la CARL a progressé de 11 %.
Source : Insee, recensements de la population.

mentation de population durant les décennies 80 et 90. Elle s'explique par la conjugaison d'un solde migratoire nettement positif additionné à un solde naturel excédentaire (figure 2). Ainsi, entre 1990 et 1999, la population de la communauté d'agglomération a crû de 10 800 personnes réparties entre un excédent naturel de 5 800 habitants et un solde migratoire positif de 5 000 personnes.

Entre 1999 et 2008, le solde migratoire s'est réduit. Tout en restant attractive, la communauté a connu de nombreux départs, entraînant un ralentissement de l'accroissement démographique. Sur les cinq dernières années, ce phénomène s'est accéléré. Les départs sont désormais devenus plus nombreux que les arrivées. Seul l'accroissement naturel concourt à la progression de la population de la communauté. Néanmoins, ce solde naturel tend aussi également à se réduire. Le nombre de naissances diminue et dans le même temps celui des décès progresse.

Les évolutions démographiques sont néanmoins contrastées au sein des communes de la Riviera du Levant. Sur la commune du Gosier, un solde migratoire négatif est à l'origine du ralentissement de l'accroissement de la population. Celui-ci est devenu négatif entre 1999 et 2008 et s'accroît entre 2008 et 2013 (figure 3). Sur cette dernière période, le déficit migratoire annule totalement l'accroissement naturel de la commune. À l'inverse, sur les communes de Sainte-Anne et de Saint-François, le solde migratoire demeure toujours positif bien qu'il s'atténue rapidement.

Cet essoufflement démographique semble marquer une limite à l'attractivité du territoire, qui peut être liée aux difficultés d'accessibilité. Son environnement naturel est contraint au nord par les mornes et au sud par le littoral. La valorisation des aménités a renforcé l'urbanisation décroissante du littoral vers les terres. Le réseau routier apparaît congestionné face à ces évolutions. La structure de son économie peut aussi induire un marché immobilier locatif à vocation touristique importante, ce qui peut générer des tensions sur le marché locatif. Aussi, l'augmentation des temps de trajets conjuguée à une offre restreinte, voire son éloignement des nouvelles zones d'activités (le développement des emplois sur Baie-Mahault au détriment de ceux sur Pointe-à-Pitre) peuvent apparaître comme des freins. De plus, les différentes pressions auxquelles est soumise la commune du Gosier ont pu induire un développement des autres communes périphériques de Pointe-

à-Pitre, pouvant corroborer cette évolution migratoire.

Une attractivité cependant préservée

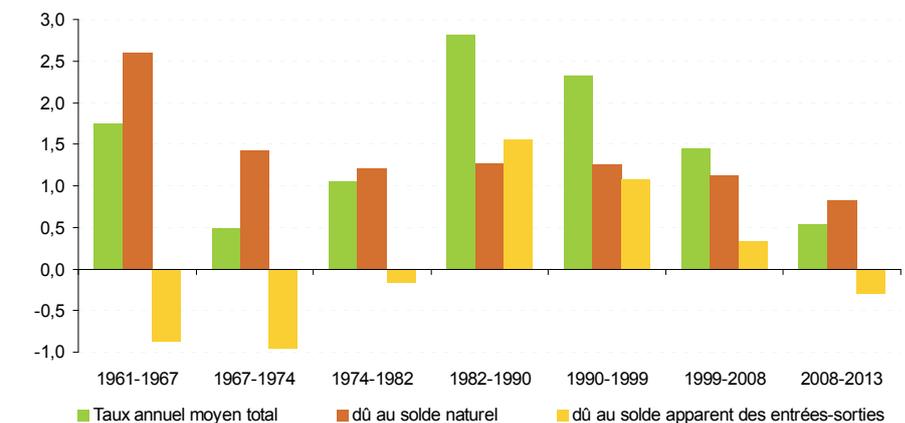
Entre 2012 et 2013, le solde migratoire (définitions) annuel de la CARL est déficitaire d'environ 300 personnes. Toutefois, ce solde couvre des mouvements plus importants. La communauté d'agglomération a accueilli 3 000 nouveaux arrivants. Ils émanent pour moitié des autres collectivités de la Guadeloupe et pour l'autre moitié d'un autre territoire français. Dans ce dernier cas, ils représentent 27 % des arrivées en Guadeloupe, devant la Communauté d'Ag-

glomération de Cap Excellence (25 %).

Les nouveaux arrivants représentent 4,7 % de la population de la collectivité âgée d'au moins un an en 2013. Cette part est nettement plus élevée que celle du reste de la Guadeloupe (1,9 %) et proche de celle de la CAESM (3,1 %). Cette caractéristique témoigne de l'attractivité qu'exerce la collectivité tant parmi les résidents guadeloupéens, que parmi les nouveaux arrivants de l'extérieur de la Guadeloupe. De plus, cet attrait est confirmé par la progression dans la CARL de la part des personnes nées hors de Guadeloupe, de 22 % en 1999 à 27 % en 2013 (contre 14 % à 17 % dans le reste de Guadeloupe). Ceux-ci se retrouvent princi-

2 L'excédent naturel compense un solde migratoire devenu déficitaire entre 2008 et 2013

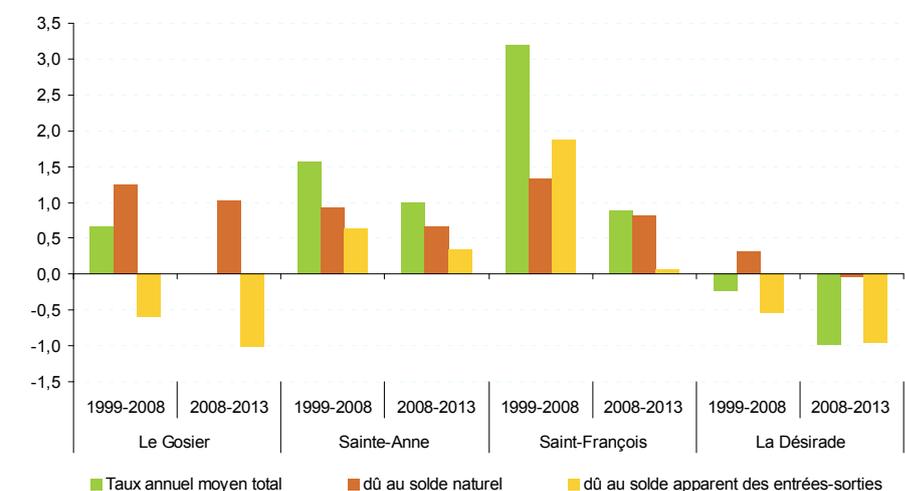
Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population de la CARL (en % et en point de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la population de la CARL a augmenté de + 0,5 % par an. Le solde naturel a contribué positivement (+ 0,8 point), tandis que le solde apparent des entrées-sorties a contribué négativement (- 0,3 point).
Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales), État civil.

3 La diminution du solde naturel et une attractivité résidentielle moindre impactent l'ensemble des communes

Évolution et décomposition des taux d'accroissement annuel de la population des communes de la CARL (en % et en point de %)



Lecture : entre 2008 et 2013, la population de la commune du Gosier est restée stable. Le solde naturel a contribué positivement (+ 1 point) mais a été annulé par un solde apparent des entrées-sorties négatif (- 1 point).
Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales), État civil.

palement sur la commune du Gosier (43 % de l'ensemble des résidents de la CARL nés hors de Guadeloupe en 2013). En revanche, en termes d'évolution, leur augmentation a été plus élevée à Saint-François et à Sainte-Anne (respectivement la part des personnes nées hors de Guadeloupe dans ces communes a progressé de six points, contre trois points pour Le Gosier).

Sur le territoire de la CARL, c'est la commune du Gosier qui accueille le plus de nouveaux arrivants. Le Gosier capte ainsi 47 % des nouveaux arrivants grâce, en particulier, aux entrants des autres EPCI guadeloupéens. Ainsi, 55 % des flux issus des autres EPCI de Guadeloupe se concentrent vers Le Gosier. Les personnes en provenance de France hexagonale se répartissent sur Sainte-Anne (39 %), mais aussi sur Le Gosier (37 %).

Finalement, Le Gosier demeure la commune la plus attractive de la collectivité quelle que soit l'origine des nouveaux arrivants. Son positionnement géographique, de par sa proximité immédiate avec la CACE, ainsi que son offre de services plus importante, peuvent apparaître comme des avantages concurrentiels sur les deux autres communes du littoral.

La CARL accueille majoritairement des ménages (*définitions*) constitués d'une seule personne (44 % des ménages arrivants) et des couples avec enfants (22 %). En lien avec cette structure des ménages, on retrouve de nombreux jeunes (quel que soit le lieu de résidence antérieure). En effet, 22 % des nouveaux arrivants ont moins de 13 ans et 30 % sont âgés de 22 à 33 ans (*figure 4*).

Le niveau de formation caractérise les nouveaux arrivants âgés de 15 ans et plus. Il s'avère plus élevé. Ainsi, près de 40 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures alors que cette part reste de 20 % pour l'ensemble de la population de la communauté. Cette spécificité se retrouve au niveau des postes d'emploi. En effet, un quart occupe des postes de professions intermédiaires et 13 % de cadres. Ces installations semblent s'inscrire dans le cadre de migrations professionnelles. Elles influent sur la composition des ménages et la répartition spatiale des catégories socio-professionnelles sur le territoire guadeloupéen.

La proximité immédiate de l'Université des Antilles sur le campus de Fouillole, située à Pointe-à-Pitre, ou la présence du lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme, au Gosier, doivent aussi influencer sur le profil des arrivants. Si bien que le nombre d'arrivants

étudiants ou élèves âgés de 15 ans ou plus est équivalent à celui des retraités.

En définitive, les départs de la CARL sont désormais plus nombreux que les arrivées. Ils s'élèvent à un peu plus de 3 300 personnes. Les migrations hors de Guadeloupe sont légèrement plus importantes (52 %) que celles vers les autres communes guadeloupéennes. Dans l'archipel, ces derniers se rendent principalement sur les communes voisines des Abymes (22 %) et du Moule (16 %). Cette dernière bénéficie entre autres d'un dynamisme lié à son industrie agro-alimentaire. Les autres départs se font à destination de communes plus éloignées non limitrophes de l'EPCI, vers les communes de Petit-Bourg (14 %) et Baie-Mahault (13 %). Ces migrations vers ces deux communes peuvent être liées à un rapprochement de la zone industrielle de Jarry dont le développement se poursuit et concentre une part élevée des emplois de l'archipel. Les principales destinations vers la France hexagonale sont l'Île-de-France (31 %) et l'Occitanie (19 %). Les personnes âgées de 16 à 30 ans forment un tiers des départs de la CARL. À eux seuls, les jeunes de 16 à 24 ans constituent 21 % des départs et se rendent majoritairement en France hexagonale (62 %) probablement dans le cadre de la poursuite de leurs études ou de la recherche d'un emploi. Ainsi, près d'un quart des sortants de la CARL âgés de 15 ans et plus poursuit une scolarité.

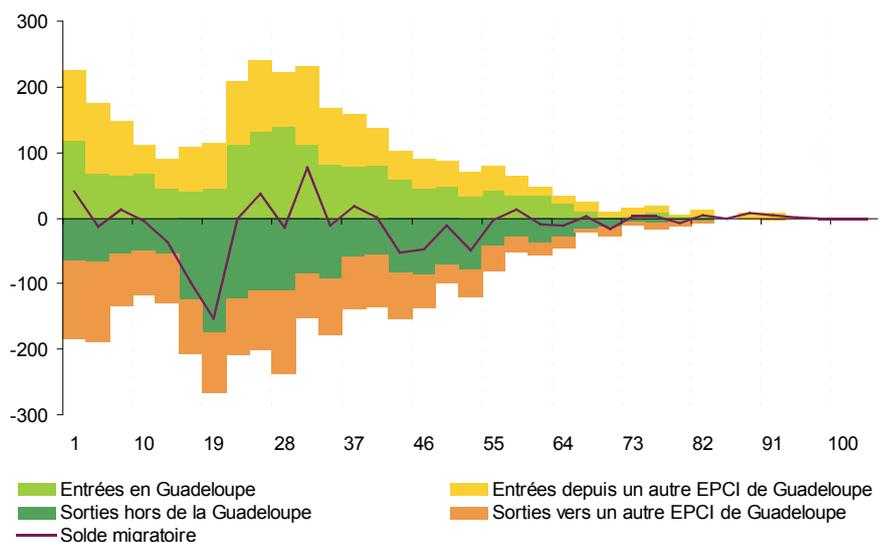
Comme pour les arrivées, c'est la commune du Gosier qui concentre la plus grande part des flux sortants (55 %). Il en résulte, sur un an, un solde de migrations résidentielles déficitaire de 430 personnes pour cette commune, engendré principalement par des départs vers la France hexagonale plus élevés que les arrivées. Les départs sur la Guadeloupe se font principalement vers les communes de Petit-Bourg et Les Abymes. À l'inverse, Sainte-Anne bénéficie d'un excédent migratoire (+ 200 personnes), porté par un solde excédentaire avec l'hexagone.

Par catégorie socioprofessionnelle, le solde migratoire de la CARL est principalement déficitaire pour les étudiants, stable pour les retraités et excédentaire pour ceux exerçant une profession intermédiaire ou de cadre. En particulier, si les arrivées et les départs pour les moins de 40 ans se partagent équitablement entre les autres communes de Guadeloupe et l'extérieur de l'île, pour les 40 ans et plus, les flux deviennent déséquilibrés et concernent davantage des départs et des arrivées avec l'extérieur de la Guadeloupe. Finalement, 60 % du déficit migratoire de la CARL se fait avec la France hexagonale.

En Guadeloupe, le principal déficit migratoire se produit avec la commune de Petit-Bourg et le principal excédent avec Les Abymes. Petit-Bourg est l'une des communes où la population croît le plus rapide-

4 Des migrations résidentielles déficitaires avec l'extérieur mais également avec les autres EPCI

Solde des migrations résidentielles 2012-2013 par âge, de la CARL avec l'extérieur de la Guadeloupe et avec le reste de la Guadeloupe



Lecture : en 2013, il y a 153 sorties en dehors de la CARL de plus que d'entrées pour les personnes âgées de 19 à 22 ans. Le solde migratoire sur un an de ces personnes entre la CARL et l'extérieur de la Guadeloupe est déficitaire (130 sorties de plus par rapport aux entrées dans la CARL) et déficitaire de 23 personnes avec le reste de la Guadeloupe.

Champ : entrées et sorties en Guadeloupe et le reste de la France.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitations principales).

ment entre 2008 et 2013 (+ 1,6 % par an). Cette attractivité résidentielle récente est à rapprocher de sa proximité avec la zone d'activité de Jarry.

Aussi, malgré un solde migratoire négatif, la CARL apparaît toujours attractive. Elle fait cependant face à une évolution de ces flux, marquée par un accroissement des départs, notamment de jeunes adultes, hors de Guadeloupe. Ces différents flux impactent par ailleurs la structure par âge de la population de la communauté. Son attractivité apparaît en partie contrainte.

Viellissement de la population accentué par les migrations de jeunes

En 2013, la moitié de la population de la CARL est âgée de 40 ans ou plus à l'instar du reste de la région (figure 5). Comme pour les autres communes de Guadeloupe, le vieillissement de la population a été rapide.

En 1999, l'âge médian s'élevait à 32 ans dans la CARL et 9 % des résidents étaient âgés de 65 ans ou plus. En 2013, cette proportion a progressé et s'élève à 15 %, et est équivalente à celle du reste de l'archipel. Néanmoins, la population reste plus jeune que celle de la CAESM où l'âge médian s'élève à 42 ans.

La baisse du nombre de naissances, associée aux départs des jeunes adultes, a notamment accéléré le vieillissement de la population de la CARL. En 2013, la communauté d'agglomération ne compte plus que 2,1 jeunes de moins de 25 ans pour une personne âgée de 65 ans ou plus alors que cet indice était deux fois plus élevé en 1999. Ainsi, l'indice de jeunesse (définitions) de la CARL est dorénavant équivalent à celui du reste de la Guadeloupe alors qu'il était supérieur en 1999 (4,2 contre 3,8). Entre 2000 et 2009, plus de 1 000 naissances annuelles étaient dénombrées en moyenne, soit près de trois naissances pour un décès. En revanche, depuis 2010, la communauté subit une baisse des naissances et parallèlement une augmentation des décès, si bien que ce rapport n'est plus que de deux naissances pour un décès. Ainsi, sur la période, la CARL a subi une accélération du vieillissement de sa population par rapport au reste de la Guadeloupe. Cette évolution va générer un nécessaire ajustement de l'offre public de services.

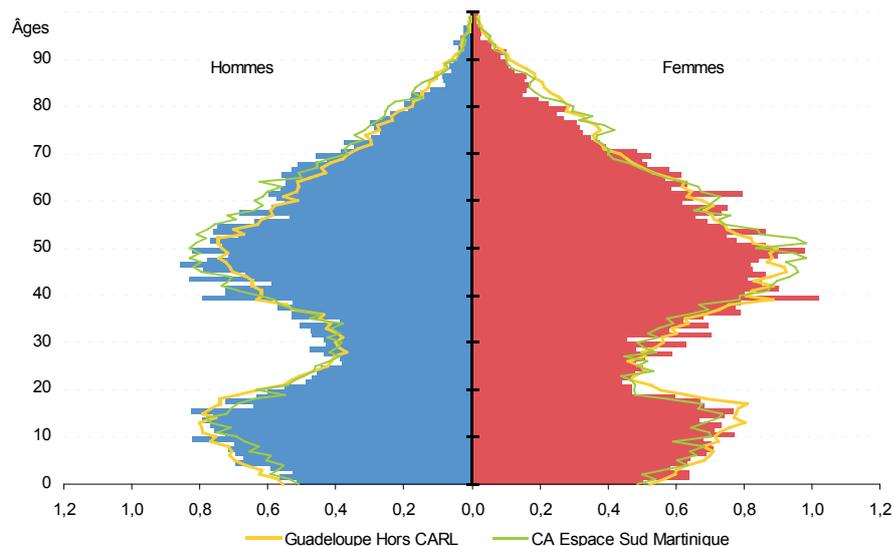
La part des jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée à Saint-François (30 % des habitants), soit cinq points de plus que pour la commune du Gosier. Près de la moitié des ménages de la commune sont des familles

avec enfant(s) (définitions). La part des 65 ans et plus est équivalente pour l'ensemble des trois communes de la Grande-Terre (15 %) et supérieure de cinq points à La Désirade (20 %).

Comme dans le reste de la Guadeloupe et dans la CAESM, les femmes sont majoritaires au sein de la Riviera du Levant avec

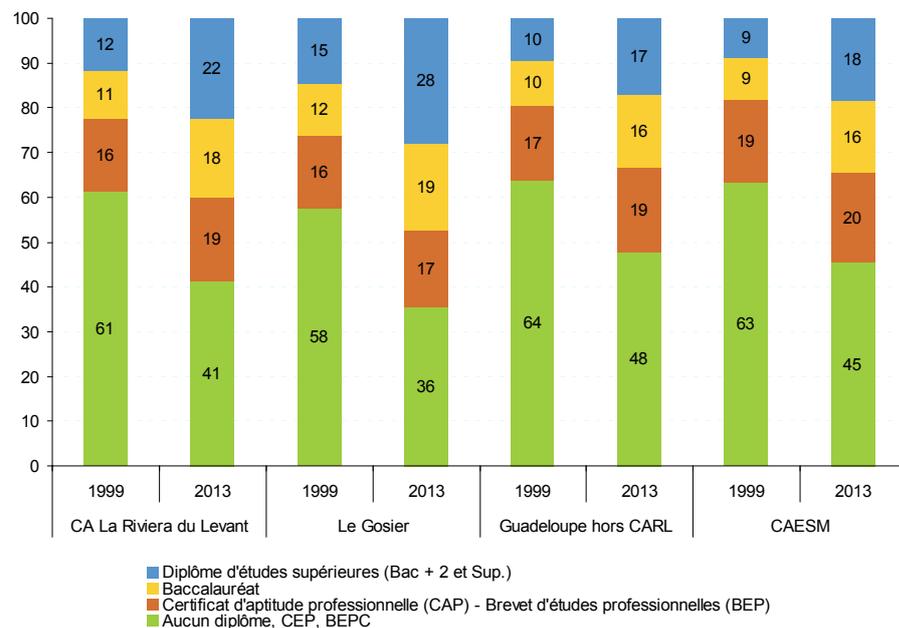
111 femmes pour 100 hommes. Cette tendance générale à la Guadeloupe s'explique principalement par le vieillissement de la population avec une espérance de vie des Guadeloupéennes supérieure de huit ans et demi à celle des Guadeloupéens. Toutefois, ce déséquilibre est moindre par rapport au reste de la Guadeloupe où l'on dénombre

5 Un déséquilibre hommes-femmes moindre par rapport au reste de la Guadeloupe
Pyramides des âges de la CARL, de la Guadeloupe hors CARL et de la CAESM en 2013 (en %)



Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et de femmes de chaque âge. En 2013, les hommes âgés de 20 ans représentent 0,55 % de la population de la CARL et les femmes de 20 ans 0,47 %.
Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitations principales).

6 Une surreprésentation des diplômés du supérieur
Répartition des 15 ans et plus scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999 et 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 41 % de la population de la CARL âgée de 15 ans et plus et non scolarisée n'a aucun diplôme.
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013 (exploitations principales).

117 femmes pour 100 hommes. Cet écart peut s'expliquer en partie par des compositions familiales différentes sur le territoire. On retrouve, notamment, une proportion plus faible de familles monoparentales où la femme est généralement le chef de famille : 20 % sont des familles monoparentales, contre 25 % pour le reste de la région. Cette faible proportion de familles monoparentales peut s'expliquer par une offre moins importante de logements sociaux dont les constructions sont structurellement moins fréquentes en zone touristique. De même, l'éloignement du centre d'emplois et un réseau de transports publics peu développé impliquent généralement la possession d'un véhicule. Ces contraintes pourraient freiner l'installation de cette catégorie de ménages dans la collectivité.

Un niveau de formation élevé des résidents

Plus d'un résident de la CARL sur cinq âgés de 15 ans ou plus et non scolarisés est titulaire d'un diplôme d'études supérieures (figure 6). Cette proportion est plus élevée de cinq points par rapport au reste de la région et de quatre points par rapport à la CAESM. Cet écart s'est accentué par rapport à 1999 alors qu'il n'était que de deux points. Cette évolution est liée à l'attractivité du territoire pour les cadres et les professions intermédiaires. En effet, entre 2012 et 2013, leurs arrivées dans la collectivité sont plus nombreuses que leurs départs contrairement aux autres catégories socioprofessionnelles. Ainsi, la CARL accueille près de 11 000 diplômés du supérieur, soit 2,5 fois plus qu'en 1999. En particulier, 36 % des trentenaires de la CARL sont diplômés du supérieur contre 30 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 7). De plus, 44 % des 50-59 ans ne sont pas ou faiblement diplômés contre près de la moitié pour le reste de la région. La proportion des titulaires du baccalauréat est également supérieure par rapport aux deux autres territoires de

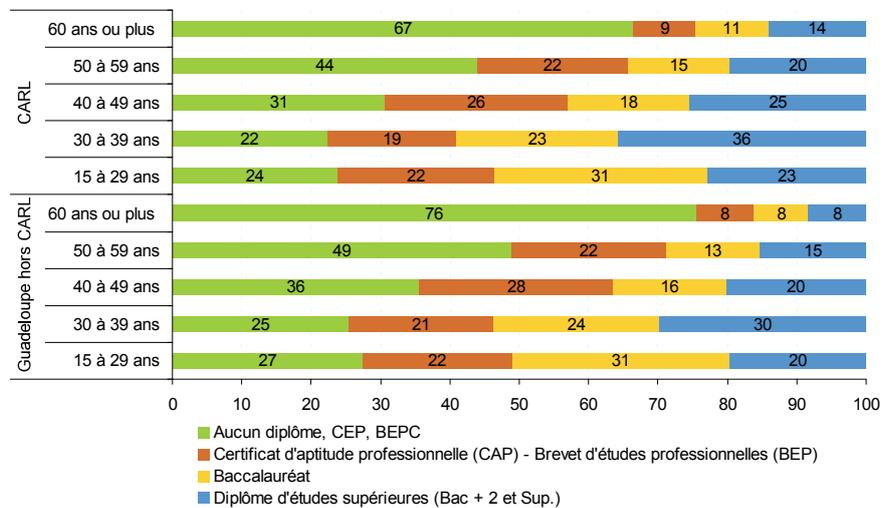
comparaison. Toutefois, l'écart est moins important que celui constaté pour les diplômés du supérieur. En définitive, c'est au Gosier, commune la plus proche de la zone d'emploi centrale de la Guadeloupe, que l'on trouve la part des diplômés du supérieur la plus élevée (28 % de la population non scolarisée et âgée de 15 ans ou plus). Parallèlement, cette commune est également celle où la mobilité résidentielle est la plus forte. Près de la moitié des résidents âgés de 15 ans ou plus non scolarisés du Gosier est au minimum titulaire du baccalauréat. L'attractivité du Gosier peut découler, entre autres, de sa position plus centrale et de son caractère urbain plus prononcé que Sainte-Anne et Saint-François. L'offre de services et d'équipements, complé à son image de « station balnéaire » la plus importante de la Guadeloupe, est plus complète. On y trouve une clinique médicale, une marina, des spécialités médicales non présentes sur les autres communes, un

palais des sports, un casino, différents aménagements sportifs, etc. pouvant répondre aux attentes d'une catégorie de population plus aisée. En effet, le marché de la location immobilière y est aussi plus important. Ainsi, 37 % des ménages du Gosier sont locataires contre 35 % à Saint-François et 29 % à Sainte-Anne et, par conséquent, plus enclins à déménager. Cependant, si Le Gosier se distingue par sa part élevée de résidents au moins titulaires du baccalauréat, leur concentration sur la commune tend légèrement à s'atténuer. En effet, en 1999, 51 % de ces résidents se situaient au Gosier contre 48 % en 2013.

La hausse de la volatilité des flux migratoires n'est donc probablement pas due à la typologie des métiers du territoire. Une économie orientée autour du tourisme génère certes des emplois saisonniers ou à durée déterminée, mais nécessite par ailleurs un taux d'encadrement moins important. ■

7 Plus d'un trentenaire sur trois est diplômé du supérieur

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés par tranche d'âges et selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 25 % de la population de la CARL âgée de 40 à 49 ans possède un diplôme d'études supérieures.

Champ : personnes âgées de 15 ans et plus non scolarisées.

Source : Insee, recensement de la population 2013 (exploitation principale).